

ENGIE : DESTRUCTION TOUJOURS « EN MARCHÉ »

Le saccage du service public de l'énergie gazière de GDF puis GDF-Suez puis Engie puis New Engie se poursuit maintenant avec EQUANS...

A lors que la crise sanitaire est toujours en cours et que les prix de l'énergie montent en flèche, l'état-major d'Engie continue à avancer ses pions en cédant à Bouygues toutes les entités appartenant au secteur des services du Groupe. Toutes ces activités ont été regroupées à la vavite depuis juillet 2021 dans EQUANS. Le rachat effectif d'EQUANS est prévu pour être définitivement bouclé au deuxième semestre 2022, probablement après les élections présidentielles. Si cette session impactera fortement les 82 000 salariés d'EQUANS, ceux restant chez Engie la subiront aussi car le Groupe va pratiquement diminuer de moitié en termes d'effectif et une nouvelle réorganisation est déjà annoncée. Ainsi, comme le mentionne le coordinateur CGT d'Engie, Yohan Thiebaut, le nouveau Groupe va revenir à une taille inférieure à celle de Gaz de France avant la fusion avec Suez. Plus concrètement le futur Engie ressemblera au Gaz de France d'avant 2008, amputé des entités « Exploration-Production », « Gaz Transport et Technigaz » et « approvisionnement Gaz Naturel Liquéfié » (vendu à Total Énergies). Quant à la filiale ENDEL, spécialisée dans l'ingénierie nucléaire, elle aussi sera prochainement vendue [1]. Au final, la seule activité qui viendra en plus se limite aux énergies renouvelables.

Un nouveau Groupe Engie de taille inférieure à celle de Gaz de France !

Un long fleuve tumultueux depuis la fusion GDF-Suez

Depuis la création du Groupe GDF-Suez en 2008, fusion de Gaz de France et de Suez, les différents dirigeants du Groupe n'ont cessé de jouer au Monopoly. Un jeu qui a toujours mis à mal le service public de l'énergie ainsi que le statut des salariés, sans pour autant parvenir à la création d'une entreprise pouvant se targuer d'avoir un rôle majeur dans la transition énergétique à venir.

Ainsi le bal des acquisitions et cessions a été engagé, avec pour conséquence une grande diversité des activités du



© Engie

Groupe, notamment dans les services. Certaines activités avaient un lien très lointain, voire inexistant, avec le secteur de l'énergie ou de l'environnement. C'est probablement ce qui explique que la fusion n'a jamais été véritablement et complètement réalisée. Cela a contribué à fragiliser Engie (GDF-Suez a été renommé Engie en 2015), en brouillant les cartes quant à la réelle nature du Groupe. En d'autres termes, nombre de salariés ne savent plus s'ils travaillent pour un énergéticien ou pour une sorte de conglomérat aux contours bien mal définis. De plus, même quand Engie faisait l'acquisition d'entreprises en lien avec l'énergie, c'était souvent en totale contradiction avec l'horizon pourtant affiché de devenir un Groupe majeur dans le secteur de la transition énergétique. Par exemple, l'acquisition d'Internationnal Power annoncée en fanfare faisait d'Engie le propriétaire de centrales à charbon dans le monde entier, avec, cerise sur le gâteau, la centrale à charbon la plus polluante de la planète (Centrale d'Hazelwood en Australie). Sans oublier aussi l'effet délétère sur la R&D du Groupe, une activité pourtant essentielle à la transition énergétique : durant toutes ces années, le centre historique de la recherche gaz en France est passé d'environ 800 salariés à 150. Et du fait d'un manque de volonté évident pour organiser sa recherche, Engie a montré une incapacité notoire à faire fonctionner correctement sa R&D entre tous ses centres du monde. Elle a poussé ses chercheurs dans une compétition acharnée pour l'obtention de budgets de fonctionnement, plutôt qu'à une coopération salutaire. Pour plus de détail sur toutes ces transformations de GDF-Suez puis Engie, reportez-vous aux références [2] et [3].



© Engie

Quelle est la réelle nature du Groupe Engie ?

La vente d'EQUANS : prochaine erreur stratégique ?

Le projet BRIGHT, nommé par la suite EQUANS, a été présenté au CSE d'Engie durant le printemps 2021. Bien que le Président du Conseil d'Administration, Jean-Pierre Clamadieu, ait annoncé dès la présentation de BRIGHT que cette entité était vouée à être rapidement cédée, la Direction a sans cesse martelé dans les IRP qu'EQUANS resterait dans le Groupe Engie comme une structure indépendante. Six mois plus tard, le vendredi 5 novembre 2021, le Conseil d'Administration d'Engie a voté l'entrée en négociation exclusive avec Bouygues pour le rachat d'EQUANS. Bien que la plupart des organisations syndicales n'ont cessé d'interroger la viabilité d'un tel projet, aucune réponse sérieuse n'a été obtenue.

Alors que le parquet national financier mène déjà une enquête sur des soupçons de trafic d'influence lors de la vente de Suez à Veolia, on apprend également que l'Élysée serait intervenu directement pour influencer le vote du conseil d'administration d'Engie en faveur de Bouygues. Est-ce pour cette raison que Bouygues, le repreneur potentiel, ne s'est pas trop embarrassé avec les promesses sur les garanties sociales et ne prévoit pas de contractualiser ses engagements avec les représentants du personnel, contrairement aux deux autres prétendants (Bain Capital et Eiffage) ?

Car ne nous y trompons pas : Bouygues voudra atteindre les objectifs de rentabilité annoncés par Engie et même au-delà. Car il lui faudra rentabiliser le surcoût considérable qu'il a consenti pour acheter EQUANS : 7,1 milliards d'euros soit pratiquement 10 % de plus que le fond Bain Capital (selon le journal « Le Monde »). Cela ne pourra se faire qu'avec une casse sociale importante. Certes il y a les « promesses sociales » : mais celles-ci sont très ambiguës. Par exemple, « ne pas faire de PSE avec licenciements pendant 5 ans » n'interdit pas de faire des licenciements, ni des plans de départs « volontaires » et encore moins des cessions... En outre, Bouygues est bien connu pour son absence de dialogue social et sa pratique systématique de blocage des organisations syndicales (particulièrement la CGT) pour ne tolérer que des syndicats « maison »... qui

auront à cœur de défendre leurs intérêts contre les salariés d'EQUANS.

Une casse sociale importante pour rentabiliser le surcoût considérable consenti par Bouygues

Quelles conséquences pour le futur d'Engie ?

Concomitamment à la création/cession d'EQUANS, le nouvel Engie est lui aussi restructuré, pour la *n^{ième}* fois (*on ne les compte plus*). Selon la Direction, il s'agirait de rendre la stratégie du Groupe plus lisible... pour les actionnaires. C'est pourquoi le Groupe est réorganisé en quatre Global Business Units : « Renouvelables », « Solutions à l'Énergie », « Infrastructures » et « Production Thermique et Fourniture d'Énergie ». Les différentes expertises lancées par les CSE du Groupe ont toutes montré une nouvelle organisation très peu lisible et posant de nombreuses questions sur les modifications des métiers des salariés du Groupe. La CGT y voit également une manière d'opérer un pré-découpage en entités indépendantes afin de préparer, ni plus ni moins, un futur démantèlement d'Engie.

Rendre la stratégie du Groupe plus lisible... pour les actionnaires

La Direction du Groupe se félicite de pouvoir investir massivement dans les énergies renouvelables grâce aux 7,1 Md € de la vente d'EQUANS. C'est d'autant plus surprenant pour une entreprise qui, depuis des années, s'est autoproclamée, à grand renfort de publicité, « leader mondial de la transition énergétique ». Aurait-elle menti ? Car où réside l'effort d'investissement dans la transition énergétique si on compare le prix de vente d'EQUANS qui serait fléchi en direction des énergies renouvelables sur les 3 prochaines années (soit 2,3 Md €/an), alors qu'en 2019 Engie mettait déjà 2,4 Md € sur la table. Si l'investissement dans la transition énergétique doit vraiment être amplifié c'est que d'autres cessions d'actifs sont à craindre dans un avenir proche...

Une nouvelle organisation très peu lisible qui prépare un futur démantèlement d'Engie

Analyse de texte par la CGT

La CGT a publié une analyse des principaux arguments avancés par la Direction pour justifier le regroupement des activités de services dans EQUANS... afin de le céder ensuite au plus offrant.

« Ces cessions permettront aux activités infrastructures et énergies renouvelables de se développer »

L'argument consiste à dire qu'il faut sacrifier une partie des activités pour pouvoir développer les autres. Les sacrifiés, c'est-à-dire les salariés d'EQUANS, peuvent ici apprécier ce geste salubre de la Direction ! Mais ce raisonnement est faux car le plan de cessions servira surtout à financer les dividendes et les investissements prévus sur les infrastructures et les énergies renouvelables. Le nouveau « cœur de métier » d'Engie va se faire majoritairement sur les continents américains et asiatiques. En effet, les activités en France, en particulier les infrastructures gazières (GRTgaz, Gaz Transport & Technigaz...), servent de « vache à lait » et seront cédées elles aussi. Cela se fera partiellement dans un premier temps, puis totalement dans une deuxième phase, car il en est déjà question dans les débats au Conseil d'Administration depuis 2 ans. Finalement toutes seront sacrifiées au profit d'un Monopole international.

« Il faut se recentrer sur ce qu'on sait faire »

Cet argument, outre d'être particulièrement insultant pour tous les salariés des services, est faux. Suez comme Engie Solutions ont un savoir-faire reconnu dans leurs domaines respectifs. D'ailleurs, les services n'étaient-ils pas le cœur du métier, il y a seulement un an, dans le 2^e plan Kocher (ancienne Directrice Générale d'Engie) ? La direction s'emmêle elle-même les pinceaux dans ses arguments puisqu'elle prédit un grand avenir à EQUANS, grâce à sa grande expertise. Enfin, les liens sont considérables avec les activités de services. Le découpage posera indiscutablement problème, au point que la Direction du Groupe prévoit déjà qu'il faudra avoir recours à EQUANS pour mener à bien les missions d'Engie... Bref, du grand n'importe quoi et un grand gâchis si ce découpage a lieu.



© Engie

« Il ne faut pas se disperser »

Le Groupe serait trop diversifié, et c'est sans doute là l'argument massue du Président du Conseil d'Administration, M. Clamadeu. Rappelons juste que cela ne date pas d'hier et que la base même du Groupe était de faire jouer la complémentarité entre les activités multi-services et multi-énergies. La CGT ne voit pas ici une dispersion, bien au contraire. En effet, s'être coupé de tout un pan d'activités services/eau et propreté est bien une source d'affaiblissement et non de rebond. À ce titre, l'ambition, relayée par certains, de devenir un leader des énergies renouvelables est aujourd'hui un doux rêve : Engie a pris trop de retard, empêtrée dans l'échec d'International Power et dans sa politique de surdividendes excessifs. De plus, Engie est trop affaibli en matière de recherche, malgré quelques exemples surmédialisés. Car le vrai plus d'Engie est d'offrir des solutions diversifiées et complémentaires pour la transition écologique. Pour cela il aurait été judicieux de garder le Groupe intact et complet mais en établissant alors une réelle stratégie industrielle et en faisant en sorte que toutes les entités du Groupe travaillent de concert.

La base du Groupe : la complémentarité entre activités multi-services et multi-énergies

« La cession des activités se fera dans le respect de l'emploi et des salariés »

Cette promesse est faite à chaque cession... agrémentée d'engagements divers et variés. Mais qu'en restera-t-il en réalité ? L'acheteur de l'activité exploration-production (EPI) a licencié tous ses salariés en France et Total Énergie, l'acheteur de l'activité GNL n'a même pas attendu le délai d'engagement pour vider la filiale et supprimer le statut des IEG. La casse du Groupe, outre qu'elle n'a pas de sens industriel, va s'accompagner de casse sociale importante malgré tous les propos rassurants de la Direction d'Engie. La vente de Suez en est le premier exemple : le dépeçage prévu par Veolia de l'activité eau-déchets en France serait vendu au fond Meridiam. Ce plan, pourtant annoncé par Veolia, n'a pas semblé émouvoir la Direction d'Engie, ni

Une casse du Groupe, sans sens industriel, qui va s'accompagner de casse sociale

certain administrateurs salariés et cela malgré les appels à l'aide de l'intersyndicale de Suez.

Quel rôle de l'état dans ce désastre industriel ?

L'État français, actionnaire historique de Gaz de France qui dispose de 24 % du capital (depuis 2017) et de 27,6 % des droits de vote au Conseil d'Administration d'Engie, s'est montré totalement schizophrène dans sa manière d'imposer ses choix vis-à-vis de la stratégie que devait prendre le Groupe. Ainsi, lorsqu'il s'agissait d'autoriser des acquisitions d'entreprises comme International Power, dont la nature était en totale contradiction avec la transition énergétique, l'État avait voté « pour ». De même, lorsque Engie choisissait d'investir à l'étranger, dans des projets plus que discutables car parfaitement incompatibles avec les engagements pris par la France lors de la COP21, l'état ne trouvait visiblement rien à redire (comme l'exploitation de plusieurs centrales à charbon à Tocopilla au Chili exposé dans le documentaire « La face cachée des énergies vertes » diffusé sur Arte fin 2020 [4]). En revanche, lorsqu'il s'agit de multiplier les réorganisations et la dislocation du Groupe en plusieurs entités, dont la plupart entraînent de fait la sortie du statut historique des Industries Électriques & Gazières, l'État laisse faire. Pire, lors de la bataille contre la réforme des retraites, l'État n'a pas hésité à qualifier les salariés du Groupe au statut des IEG de « privilégiés ».

En résumé, l'État français sait se montrer fort devant les faibles (les salariés) et bien faible devant les puissants (les financiers). À chaque occasion qui se présente il préfère accompagner les dérives induites par le capitalisme financier et a totalement renoncé à la protection et au maintien d'un service public de l'énergie. Quant à la transition énergétique, pour faire bonne figure il essaye d'imposer des changements en France, mais s'autorise à polluer hors des frontières Européennes. C'est tout simplement un non-sens complet en termes de prise en compte des problèmes environnementaux à venir qui sont bien, eux, de nature mondiale.

L'État sait se montrer fort devant les faibles (les salariés) et bien faible devant les puissants (les financiers)

Comment comprendre et interpréter les choix, où l'absence de choix, de l'État français si ce n'est la volonté d'affaiblir le Groupe Engie afin de le voir absorbé par un autre acteur de l'énergie ou de dissoudre ce qui reste. Comment ne pas imaginer que le but recherché était uniquement d'introduire le ver du libéralisme économique dans le fruit du service public de l'énergie pour ensuite laisser faire le marché.



On aurait pu espérer qu'un gouvernement et qu'un président Hollande ayant ouvertement fait campagne en se présentant comme l'adversaire de la finance, reprenne en main ce service public de l'énergie censé être le fondement de l'opérateur gazier. C'est tout l'inverse qui s'est produit. Pour le Président qui lui succéda, il était parfaitement clair dès le début de son mandat que rien n'était à espérer. Le plus regrettable dans tout cela est que le libéralisme économique risque de ne pas s'en arrêter là. Son action délétère, après le secteur gazier pourrait contaminer l'ensemble des secteurs publics (EDF avec le projet Hercule, le secteur de la santé, de l'éducation...).

La propension de certains à détruire les services publics essentiels aux populations pour ne finalement rien construire en face, en espérant que la prophétie du sacrosaint « marché » va se réaliser pour aboutir à la création du meilleur des mondes... Le constat aujourd'hui, par exemple pour le système de santé devant la crise sanitaire, ou face à l'explosion des tarifs de l'énergie, est simple : si nous n'inversons pas la tendance, tout cela nous mène tout droit dans le mur...

À lire ou visionner sur ce sujet :

[1] « Avec la vente d'Endel, Engie se sépare de ses activités dans la maintenance nucléaire », 15/10/2020, L'Usine Nouvelle (<https://www.usinenouvelle.com/article/avec-la-vente-d-endel-engie-se-separe-de-ses-activites-dans-la-maintenance-nucleaire.N1017119>)

[2] « Engie, un gâchis industriel français », 13/10/2021, L'Express online (https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/enquete-engie-un-gachis-industriel-francais_2160237.html)

[3] « Engie s'éparpille en confettis », 09/11/2021, Médiapart (<https://www.mediapart.fr/journal/economie/091121/engie-s-e-parpille-en-confettis>)

[4] « La face cachée des énergies vertes », diffusé le 24/11/2020, Arte (<https://boutique.arte.tv/detail/la-face-cachee-des-energies-vertes>)